



ISSN 2258-4307

ISSN en ligne 2260-4278

Oralisation de l'écrit en contexte formel. Pratiques du phénomène de liaison en milieu scolaire au Gabon

Abogo Ntoutoume

Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation, Gabon

abogobenjamin@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0002-0705-0110>

Reçu le 29-10-2020 / Évalué le 02-03-2021 / Accepté le 19-04-2021

Résumé

Dans un pays où le français remplit toutes les fonctions, comment comprendre ces différents emplois hétérogènes qui s'inscrivent en dehors de la norme prescriptive ? Le milieu scolaire au Gabon, comme bien d'autres espaces de cette surface linguistique, est « truffé » de pratiques langagières spécifiques, devenues presque commodes aujourd'hui. C'est bien le cas de l'intrusion du mode oral au sein du mode écrit. Les jeunes scolarisés font répercuter la réalisation de la liaison dans leur production scripturale. La présente contribution interroge cette pratique de la liaison à l'écrit dans trois établissements secondaires de Libreville : collège Calasanz, lycée Diba-Diba et le lycée Jean-Baptiste Obiang Etoughe, pour comprendre cette forme d'oralisation de l'écrit.

Mots-clés : liaison, oralisation de l'écrit, milieu scolaire, contexte formel, apprenant

Oralization of writing in a formal context. Practices of the linkage phenomenon in schools in Gabon

Abstract

In a country where French fulfills all the functions, how to understand these different heterogeneous jobs which fall outside the prescriptive norm? The school environment in Gabon, like many other areas of this linguistic surface, is "riddled" with specific language practices, which have become almost convenient today. This is indeed the case with the intrusion of the oral mode within the written mode. The young people in school have the realization of the link reflected in their scriptural production. This contribution examines this practice of written communication in three secondary schools in Libreville: Calasanz college, Diba-Diba high school and Jean-Baptiste Obiang Etoughe high school, to understand this form of oral writing.

Keywords: liaison, oral writing, school environment, formal context, learner

Introduction

Lorsque l'on observe la pyramide linguistique gabonaise, la langue française se positionne au sommet. Elle est langue officielle, langue nationale, langue des institutions, langue des médias, langue de l'enseignement, langue des affaires, symbole d'ascension sociale. Quant aux langues endogènes, elles sont cantonnées au bas

de la pyramide où elles sont employées dans le cadre exclusif de la tradition. Mais cette position exceptionnelle du français n'occulte pas le phénomène de variation. Au contact des langues en présence, il prend plusieurs formes au Gabon : le gallo bantu, le français militaire, le toli bangando (Pambou, 2011 ; Moussounda Ibouanga, 2014).

Nous testons cette fois cette hétérogénéité du français à partir des pratiques langagières en contexte scolaire liées au phénomène de liaison. Son emploi, réservé exclusivement à l'oral (Chevalier, 2010), apparaît de manière surprenante dans les productions écrites des apprenants. Comment donc expliquer la présence de ce qui s'apparente à une pratique déviante de la langue au sein de la norme prescriptive du français ? Quels sont les domaines de la langue les plus affectés par ce phénomène ? Quels sont les types de liaison que l'on retrouve ? Le présent propos part du postulat selon lequel l'usage de la liaison à l'écrit s'inscrit dans l'oralisation de la langue française due pour l'essentiel aux facteurs extralinguistiques du locuteur. L'emploi scriptural de la liaison provient de l'environnement socioculturel de l'apprenant.

Notre démarche consiste à questionner les différents usages de la liaison à l'écrit par des sujets scolarisés issus des milieux différents et avec des niveaux d'étude tout aussi différents. Aussi, l'approche variationniste sied-elle, car elle permet de faire correspondre la dimension sociale de l'élève à la dimension linguistique. Cela implique donc un examen minutieux du contexte linguistique de l'usage de la liaison à l'écrit, corrélé aux caractéristiques sociales de l'apprenant. L'article s'appuie sur l'enquête non participante menée dans trois établissements secondaires de Libreville : collège confessionnel Calasanz, lycée public Diba-Diba et lycée public Jean-Baptiste Obiang Etougue. Il est question de décrire et d'analyser la pratique de la liaison à l'écrit chez les apprenants en contexte surveillé. Le but est de nuancer l'idée selon laquelle l'écrit constituerait la forme la plus aboutie d'une langue (Riegel *et al.*, 2009 : 54), alors qu'il est sujet comme l'oral à des fluctuations. Mais avant, il est nécessaire de revisiter la notion de « liaison ».

1. Approche notionnelle de la liaison

La liaison constitue une importance certaine dans la langue et la culture françaises. Il ne s'agit pas ici de refaire le parcours historico-conceptuel de la liaison, mais simplement de reprendre le schéma explicatif de ce phénomène.

1.1. Définition de la liaison

La liaison est une survivance de l'ancien français, lorsque les consonnes finales se prononçaient. Ces consonnes, désormais graphiques, ne sont réalisées que dans des situations où l'union entre deux termes, garantie par l'usage, est assez forte

(Mallet, 2008 : 31). Pratique du français oral, la liaison est donc comme le décrit Laks (2005 : 155), le fait qu'une consonne finale de mot se prononce à l'initiale du mot suivant à condition que ce dernier commence par une voyelle.

La liaison relève de deux faits phonétiques. D'une part, la présence d'une consonne de liaison (CL) : [t],[z],[n],[r],[p]. Elle appartient au premier mot car sa nature phonétique est déterminée par ce mot ; c'est avec lui qu'elle peut varier. D'autre part, la resyllabation. Elle fait entendre la consonne de liaison à l'attaque de la première syllabe du second mot en jeu. La liaison consiste donc à prononcer devant un mot commençant par une voyelle, une consonne finale muette en dehors de cette condition. La consonne finale du premier mot se soude à la voyelle initiale du second pour former une syllabe avec elle.

Ainsi, pour réaliser une liaison, deux manières possibles sont envisagées : soit une liaison sans enchaînement (ou liaison non enchaînée) ; elle relève de l'articulation de la consonne de liaison à la finale du premier mot (ex : J'avaiz un rêve) ; soit une liaison avec enchaînement (ou liaison enchaînée) ; elle place la consonne de liaison à l'initiale du mot suivant (ex : J'avais zun rêve). C'est cette deuxième catégorie que recommandent les spécialistes de la grammaire, sans tenir compte de l'usage de plus en plus marqué de la première catégorie par les locuteurs dits « cultivés ».

À l'inverse de cette contrainte phonétique de la liaison, Plénat (2008 : 1657) envisage une conception morphologique. Il situe les contraintes de la liaison non pas liées à la phonologie, mais plutôt liées à des contraintes d'accord, même si son conditionnement est partiellement phonologique. Aussi considère-t-il le contexte syntaxique dans la réalisation de la liaison, c'est-à-dire que « deux mots séparés par une rupture intonative sont néanmoins liés l'un à l'autre. À ce moment-là, la liaison, enchaînée ou non enchaînée, dépend du genre du mot : enchaînée si le mot est masculin, non enchaînée si le mot est féminin (Plénat, 2008 : 1657). Durand *et al.* (2011 : 109) reconnaissent d'ailleurs que « *la réalisation de la liaison est extrêmement sensible à la cohésion syntaxique, sémantique et rythmique de la construction* ». Dans le cadre de la réalisation de la liaison à l'écrit, il faudra donc étudier l'origine de la faute, en tenant compte des contraintes phonologiques et/ou morphosémantiques auxquelles pourraient être associées les contraintes sociales.

1.2. Catégories de liaison

La liaison est un phénomène linguistique complexe de la langue française. Eychenne (2011 : 79) le classe avec le « e caduc » et le « h aspiré », parmi les problèmes fondamentaux de la phonologie française particulièrement difficiles à appréhender. La difficulté de la liaison réside entre autres sur l'appellation des

trois catégories qui la régissent. La grammaire française s'appuie sur le critère normatif pour désigner les réalisations des liaisons. Aussi parle-t-elle de liaisons « obligatoire », « facultative » et « interdite ».

Pour leur part, les partisans de l'approche variationniste s'inscrivent sur le paradigme descriptif. Ils considèrent la liaison comme une valeur fluctuante de la langue qui tient compte des données sociales du locuteur. Ainsi, à la soumission prescriptive attribuée à la liaison, ils optent pour les termes « invariable » pour obligatoire, « variable » pour facultative et « erratique » pour interdite. Pour nous, il paraît difficile de séparer le prescriptif du descriptif tant l'influence de la norme sociale est grande sur la norme standard.

Toutefois, bien que contradictoires sur la désignation des types de liaisons, les différentes approches semblent s'accorder sur les contextes d'apparition de la liaison. C'est ainsi qu'une liaison est dite « invariable » (ou « catégorique »), lorsqu'elle doit être obligatoirement dite dans la chaîne parlée. Quel que soit le contexte et/ou le locuteur, ce type de liaison doit être réalisé. D'après Arrivé *et al.* (2010 : 380-381), la liaison catégorique se pratique au sein :

a) d'un syntagme nominal : « *En amont, vous vendez les armes qui tuent* » (Ndong, 2010 : 28) ;

b) d'un groupe adjectival : « *Une alliance mal aimée au nom de l'Anneau* » (Zoula, 2013 : 51) ;

c) du groupe verbal entre le pronom clitique et le verbe : « *Le repas du Guide Providentiel qu'on avait trouvé à son début prenait habituellement quatre heures.* » (Labou Tansi, 1998 : 12) ;

d) des locutions sémantiques : « *Depuis son incarcération, personne dans le village ne m'appela par l'un des nombreux noms qu'il m'avait donnés lorsque je m'étais échappé des ténèbres d'avant-monde : Petite lumière, Le prince des nuées, Le roi de l'azur, Le mage, Moi, laminaire, Arc-en-ciel.* » (Zoula, 2017 : 13), etc.

À l'inverse, une liaison « variable » est celle dont la prononciation est envisageable ou pas du tout, sans que ce choix ne puisse induire une erreur de la part du locuteur. Sa réalisation ou non dépend très fortement du contexte et du locuteur (Mallet, 2009 : 65), notamment :

a) entre un nom au pluriel et un adjectif : « *Des romans italiens* » ;

b) entre un verbe auxiliaire ou modal et un verbe principal : « *Vous êtes arrivés* » ; après les adverbes : « *Vraiment inutile* » ;

c) après certaines conjonctions : « *Mais enfin* » (noter que la liaison est interdite après la conjonction « et »), etc.

La liaison « variable » est de ce fait liée à la classe sociale du locuteur. Cette variation permet facilement la stigmatisation de la langue dite « populaire » ou « relâchée ». Mais elle est également liée au contexte d'énonciation. C'est fort de cette dimension sociale de la liaison qu'elle constitue un terrain idéal d'étude sociolinguistique.

Pour ce qui est de la liaison dite « erratique », sa réalisation ne doit jamais être envisagée, quel que soit le locuteur ou le contexte. Elle s'inscrit dans le domaine de la faute. L'on dénombre quelques types de liaison erratique. Il y a le pataquès qui se décline en deux sous-catégories :

- a) le cuir (un son 't' mal placé) : il s'est mis (T) au travail et
- b) le velours (liaison erronée en 'z') : entre quat' zyeux.

Nous avons également la psilose (non-respect de la disjonction ou le coup de glotte devant un *h* aspiré) : « *Des haricots* ». Alors, qu'en est-il des fautes de liaison réalisées à l'écrit par les sujets scolarisés ? Lesquelles sont à ranger du côté de la liaison invariable, variable ou erratique ? Dans quel cadre doit-on situer ces fautes ? Nous le découvrons dans le dépouillement de l'enquête ci-après.

2. Présentation de l'enquête

Nous déclinons ci-dessous la période d'enquête, les établissements scolaires retenus, les niveaux d'étude, ainsi que le mode de production adopté.

2.1. Période d'enquête et établissements retenus

L'enquête s'est déroulée entre le 25 avril 2016 et le 3 février 2017, dans trois lycées de Libreville : collège confessionnel Calasanz, lycée public Diba-Diba et lycée public Jean-Baptiste Obiang Etoughe. Ils sont choisis selon la variable sociale « favorisé/défavorisé », à partir du lieu d'habitation et du métier des parents de l'enquêté. C'est ainsi que le collège Calasanz regroupe majoritairement des élèves issus des milieux favorisés, alors que les lycées Diba-Diba et Jean-Baptiste Obiang Etoughe renferment essentiellement des locuteurs défavorisés.

2.2. Mode de production et niveaux d'étude

Il s'agit de l'enquête par observation non engagée. Elle a concerné la production écrite d'un récit dans lequel les apprenants sont amenés à donner leur avis sur une situation précise. Le but est de vérifier l'usage du phénomène de liaison à l'écrit. Les niveaux d'étude choisis sont le premier cycle (6^e et 4^e) et le second cycle (1^{re} et T^{le}).

3. Inventaire du phénomène de liaison

Nous relevons le nombre de phénomènes relatifs à la liaison à l'écrit, par établissement et par niveau d'étude.

3.1. Collège Calasanz et lycée public Diba-Diba

Au collège Calasanz, il est recensé 32,53% de cas de liaison à l'écrit. Par niveau d'étude, nous avons :

- a) en 6^e : 74,07% ;
- b) en 4^e : 18,51% ;
- c) en 1^{re} : 7,40% ;
- d) en T^e : Néant.

Le premier cycle contient le plus grand pourcentage de cas de liaison à l'écrit (92,58%), notamment le niveau 6^e (74,07%). Cet inventaire laisse à penser que le niveau d'étude peut être un facteur déterminant dans la pratique des phénomènes linguistiques proscrits par l'institution scolaire.

Au lycée public Diba-Diba, il ressort 34,93% de cas de liaison à l'écrit, soit :

- a) en 6^e : 48,27% ;
- b) en 4^e : 51,72% ;
- c) en 1^{re} : Néant ;
- d) en T^e : Néant.

Le même constat se dégage au lycée public Diba-Diba où le premier cycle arrive en tête avec 100% de cas de liaison à l'écrit. Cependant, à l'intérieur du cycle, ce résultat peut être nuancé : le niveau 4^e a relativement le taux le plus élevé (51,72%), à l'inverse de la 6^e (48,27%).

3.2. Au lycée Jean-Baptiste Obiang Etoughe

Le lycée Jean-Baptiste Obiang Etoughe enregistre les mêmes données que le collège Calasanz, c'est-à-dire 32,53% de cas. Mais par niveau d'étude, cette statistique est différente.

- a) en 6^e : 44,44% ;
- b) en 4^e : 48,14% ;
- c) en 1^{re} : Néant ;
- d) en T^e : 27,40%.

Si la tendance reste la même en ce qui concerne les données entre cycles, au lycée Jean-Baptiste Obiang Etoughe, le niveau 6^e a moins de cas (44,44%) que la 4^e (48,14%). Dans l'ensemble, les répondants issus du premier cycle pratiquent plus

le phénomène de liaison à l'écrit (79 cas sur 83, soit 95,18%) par rapport à ceux du second cycle (4 cas sur 83, soit 4,81%). L'une des explications est que la pratique du phénomène de liaison à l'écrit dépend du niveau d'étude : plus l'élève détient un niveau d'étude élevé, moins il use de la liaison scripturale.

Mais cette donnée peut être relativisée lorsque l'on considère les statistiques du lycée Jean-Baptiste Obiang Etoughe où le niveau T^{le} enregistre 7,40% de cas, contrairement au niveau 1^{re} (0%). Comme quoi, les pratiques sociales du langage peuvent transcender les clivages sociaux. L'analyse transversale, celle par établissement, confirme cette tendance à la généralisation des usages linguistiques de la variété endogène du français : collège Calasanz et lycée Jean-Baptiste Obiang Etoughe 32,53% chacun, et le lycée Diba-Diba 34,93% de cas. Ci-dessous, nous examinons comment se manifestent ces liaisons à l'écrit, c'est-à-dire les domaines de la langue les plus affectés par ce phénomène.

4. Quelques cas pratiques

Sur les cas pertinents relevés, il est recensé 79,54% de fautes dues aux liaisons obligatoires, 13,63% de fautes attribuées aux liaisons facultatives et 6,81% de fautes rangées aux pataquès.

4.1. Fautes dues aux liaisons obligatoires

Sur les erreurs dues aux liaisons obligatoires, nous pouvons présenter les cas suivants :

a) le phonème sujet à liaison est [n] (34 occurrences) :

- *ils m'ont souhaité un bonne anniversaire, une longue vie (b9)* : la faute s'identifie par la marque du féminin attribuée à l'adjectif « bonne », alors que l'on s'attend normalement à « bon », dans la mesure où le nom « anniversaire » est du genre masculin. Cette faute provient de la pratique de la liaison catégorique à l'intérieur d'un groupe adjectival composé de l'adjectif « bonne » et du nom « anniversaire » : [bɔ̃naniʋɛʁsɛʁ]. Cette faute est renforcée par une liaison qui semble se faire sans enchaînement, c'est-à-dire que le locuteur articule la consonne de liaison à la finale du premier mot : « bonn(e) anniversaire » ;
- *elle me dit nous allons partir avec ou sans ton naccord (a19)* : la faute vient de la mauvaise orthographe du lexème « accord » [akɔʁ] écrit maladroitement « naccord » avec une reprise du phonème *n* au mot suivant : [nakɔʁ] ; cette

faute a pour origine la liaison catégorique pratiquée au sein du syntagme nominal « ton naccord » composé du déterminant « ton » et du nom « accord ». Si l'enquêté a19 a transcrit « ton naccord », c'est parce qu'il a réalisé la prononciation de la consonne de liaison ainsi que la resyllabation. Ici, c'est une liaison enchaînée, l'informateur place la consonne de liaison à l'initiale du mot suivant : « ton naccord » [tɔ̃nakɔ̃r].

b) le phonème sujet à liaison est [z] (2 occurrences) :

- *C'était un vendredi au environ de 16h, 17h, je regardais la télévision (b15)* : c'est une liaison catégorique à l'intérieur d'un syntagme prépositionnel, entre la préposition « au » et le nom « environ » ; « aux environs » est une locution prépositionnelle dont l'emploi est réservé au pluriel ; la faute de liaison ici provient donc de l'absence de la réalisation de la liaison catégorique, c'est-à-dire la non prononciation de la consonne de liaison x et l'absence de resyllabation. À la place de [ozãvirɔ̃], l'enquêté opte pour [oãvirɔ̃], effectuant de ce fait une liaison sans enchaînement.
- *Ils étaient là pour moi, maintenant il ont besoin de moi (a20)* : nous sommes devant une liaison catégorique qui a lieu dans un groupe verbal, entre le pronom clitique (« il ») et le verbe (« ont ») ; la faute de liaison ici est due à la prononciation de la consonne de liaison sans effectuer la resyllabation. Au lieu de [ilzɔ̃], l'informateur prononce plutôt [ilɔ̃], créant du même coup une liaison sans enchaînement, avec une légère pause : [il//ɔ̃].

4.2. Fautes dues aux liaisons facultatives

Les fautes liées aux liaisons facultatives concernent les phonèmes [t] et [r].

a) le phonème sujet à liaison est [t] (2 occurrences) :

- *mon frère marquait beaucoup de buts ou quant on grimait aux arbres pour avoir des mangues (b23)* : la liaison facultative s'opère ici entre l'adverbe temporel « quand » et le clitique « on » ; l'informateur a effectué la réalisation de cette liaison ; l'erreur est manifeste par la marque de la consonne t finale au lieu de d, car t est une consonne de liaison.

b) le phonème sujet à liaison est [r] (1 occurrence) :

- *mon première anniversaire je m'en souviens (b2)* : la faute est visible par la marque du féminin sur l'adjectif « première », or le nom « anniversaire »

que cet adjectif est du genre masculin. La faute vient de ce que le locuteur est réalisé la liaison catégorique [pʁmjeranivɛrsɛʁ] à l'intérieur d'un syntagme adjectival composé de l'adjectif « premier » et du nom « anniversaire ».

4.3. Fautes dues au pataquès

Les pratiques déviantes dues au pataquès concernent le phonème [z] (2 occurrences). Nous présentons deux cas :

a) *Je veux t'être capable de maîtriser la méthodologie de la dissertation et la question de synthèse (d9)* : la faute de liaison ici est le pataquès ; il s'agit plus précisément du cuir ; celui-ci s'identifie par le mauvais placement du son [t] au lieu de [z] à l'intérieur du syntagme verbal, entre le verbe conjugué « veux » et celui à l'infinitif « être » : [ʒvʔtɛʁ] à la place de [ʒvʔzɛʁ]. Cette liaison erratique est réalisée par un sujet de niveau T^e.

b) *Mes vacances se sont bien déroulées même si je les ses passé à la maison (a22)* : ici, c'est la liaison erronée en [s], où l'on s'attend à avoir le son [z] ; cet enquêté de niveau 6^e réalise maladroitement le son [zɛ] qu'il prend pour [sɛ], [ʒlɛsɛ] au lieu de [ʒlɛzɛ] ; ce pataquès se produit dans une liaison obligatoire, au sein du groupe verbal, entre le pronom clitique « je », le pronom personnel « les » et le verbe « ai ».

Ces pratiques déviantes de la langue trouvent leur explication dans la réalisation de la liaison dont les formes varient selon qu'elle soit catégorique, facultative ou erratique, qu'elle soit enchaînée ou non. D'autres facteurs, cette fois, sociolinguistiques, peuvent favoriser l'usage des liaisons à l'écrit.

5. Bilan de l'analyse

Entre autres facteurs explicatifs, nous retenons ici l'hypercorrection, la rupture de la frontière oral/écrit et l'oralité comme marqueur de variation du français.

5.1. Hypercorrection

L'hypercorrection se conçoit comme une différenciation entre les formes jugées correctes et celles déviantes des locuteurs admises comme justes, différenciation inhérente à un excès de zèle. Pour notre cas, certaines fautes, comme celles dues aux liaisons obligatoires, proviennent d'une application excessive de la règle qui nécessite que l'on réalise absolument la liaison au sein de certains syntagmes (cf. 4.1. Fautes dues aux liaisons obligatoires). La liaison est un trait linguistique qui ne se pratique qu'à l'oral. L'ignorance de cette règle qui se lit par son usage excessif,

ici l'écrit, explique de la part du locuteur scolarisé, ces formes déviantes de la langue française.

5.2. Oral et écrit : deux modes identiques

L'autre facteur qui pourrait expliquer l'usage à l'écrit du phénomène de liaison est la brisure des frontières entre l'oral et l'écrit. D'aucuns n'opèrent pas de différences fondamentales entre les deux modes de la langue mais les inscrivent plutôt dans un continuum (Bidaud et Megherbi, 2005). En effet, le locuteur scolarisé considère l'oral et l'écrit comme deux modes totalement identiques, si bien que l'on retrouve les traits du premier chez le second.

5.3. Oralité comme marqueur de variation du français

Le locuteur gabonais appréhende la langue française différemment d'un locuteur francophone appartenant à un autre espace géographique. Son rapport à la langue française se fonde sur son origine africaine dont l'oralité constitue le socle principal. Le français qu'il utilise, notamment les liaisons à l'écrit, est celui de l'oral, par conséquent en marge des principes standard de l'écrit. C'est donc la preuve que la norme, fondée sur la langue écrite, ne trouve pas l'assentiment des locuteurs qui ont une culture de l'oralité. Ils ne se retrouvent donc pas en elle, parce qu'elle ne véhicule aucune identité du sujet et n'est donc pas une pratique sociale. Italia (2015) y voit une appropriation du français qui se lit à travers cette culture du « parler », qui s'impose aussi dans la transmission de la langue française.

Conclusion

La préoccupation de départ était de s'interroger sur les pratiques langagières de la liaison en contexte scriptural chez les locuteurs scolarisés de Libreville. Il s'agissait de montrer que l'usage de la liaison à l'écrit provient de l'oralisation de la langue française due pour l'essentiel aux facteurs extralinguistiques du locuteur. L'emploi scriptural de la liaison vient du niveau d'étude de l'apprenant.

Il ressort que les « fautes » de liaison à l'écrit apparaissent dans les trois formes de réalisation, catégorique, facultative, erratique, qu'elle soit enchaînée ou non. Elles proviennent des locuteurs aussi bien des milieux favorisés que défavorisés, et quel que soit le niveau d'étude. La preuve que le phénomène transcende les clivages sociaux. Ces différentes pratiques langagières sont la preuve de l'éclatement de la norme du français, qui prend des formes variées selon les espaces géographiques et quel que soit le mode de communication, oral ou écrit.

Il reste la question du comment normer toutes ces formes. Quelle orientation donner à une langue française dans un espace géographique où l'épineux problème de politiques linguistiques se pose encore avec acuité ? La langue, elle, continue d'évoluer, qu'on le veuille ou pas.

Bibliographie

Arrivé, M. et al. 2010. Liaison. In : *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion. p.379-381.

Bidaud, E., Megherbi, H. 2005. « La lettre de l'enfance et de l'adolescence », *Revue Cairn info*, vol. 1, n°6, p. 19-24.

Chevalier J.-Cl. 2010. « Pour les spécialistes et les autres ». *Modèles linguistiques*, n°3, p.37-40. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/ml/417> [consulté le 10 février 2021].

Durand, J. et al. 2011. « Que savons-nous de la liaison aujourd'hui ? ». *Langue française*, n°169, p. 103-135. Paris : Armand Colin.

Eychenne, J. 2011. « La liaison en français et la théorie de l'optimalité ». *Langue française*, vol. 1, n° 169, p. 79-101. Paris : Armand Colin.

Italia, M. 2015. « La variation du français parlé au Gabon : transgression ou progression ? ». *Voix plurielles*, n° 12/1 p. 225-239. [En ligne] : <https://journals.library.brocku.ca/index.php/voixplurielles/article/view/1187> [consulté le 14 mai 2020].

Laks, B. 2005. « Phonologie et construction syntaxique : la liaison, un test de cohésion et de figement syntaxique ». *Linx*, n°53, p. 155-171. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/linx/274> [consulté le 27 mars 2020].

Mallet, G.-M. 2008. *La Liaison en français : descriptions et analyses dans le corpus PFC*. Thèse de doctorat, Université Paris Ouest Nanterre La défense [En ligne] : https://www.projet-pfc.net/wp-content/uploads/2009/02/these_mallet.pdf [consulté le 10 mai 2020].

Moussounda Ibouanga, F. 2014. « Du tolibangando à Libreville ? Étude de sociolinguistique urbaine ». *Mbaandza. Revue d'étude et d'analyse francophones*, n° 4, p. 17-30. Ed. Oméga.

Pambou, J.-A. 2011a. « Le français scolaire à Libreville : l'entre-deux normes ? ». *Le Plurilinguisme à Libreville*, n°18, p. 169-182. Paris : CERPL.

Plénat, M. 2008. « La liaison obligatoire avec et sans enchaînement ». Durand, J., Habert, B., Laks, B. (éds). *Congrès Mondial de Linguistique Française*. p. 1657-1667. Paris : Institut de Linguistique Française.

Riegel et al., 2009 [1994]. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses universitaires de France.